

ANNEXE 4

Table des matières du plan des mesures d'urgence

Mise à jour numéro		
Date	2001-11-02	Page
		vii

Table des matières

Liste des destinataires	iii
Mises à jour	v
Introduction	xi
1. Mandat, rôle et structure organisationnelle de la direction territoriale et des centres de services	1-1
2. Gestion des mesures d'urgence à la direction territoriale	2-1
2.1 Situations gérées sur le plan local	2-1
2.2 Situations gérées sur le plan régional	2-3
2.3 Accréditation du personnel	2-4
2.3.1 Carte d'identité	2-4
2.3.2 Laissez-passer d'urgence	2-5
2.3.3 Accès prioritaire à la composition (APC)	2-5
2.3.4 Véhicules	2-6
2.4 Expertise	2-6
2.5 Intervention dans les cas ne touchant pas les infrastructures ou les équipements du MTQ	2-7
2.5.1 Lorsque le centre de services est sollicité pour faire partie d'un plan de mesures d'urgence	2-7
2.5.2 Lorsque la participation du centre de services n'est pas prévue au plan d'urgence	2-8
2.6 Rôle des intervenants	2-8
2.6.1 Coordonnateur régional en sécurité civile	2-8
2.6.2 Coordonnateur local en sécurité civile	2-9
2.6.3 Chef des opérations	2-9
2.6.4 Répondant régional en sécurité civile	2-9
2.6.5 Répondant régional en communication	2-11
2.6.6 Autres intervenants	2-11
2.7 Conditions de travail en situation d'urgence	2-12
3. Les modes d'intervention selon certains types d'urgence	3-1
Pictogrammes des 24 risques	3-1
Règle générale de fermeture des routes	3-16
Niveaux d'alerte	3-17
Plan régional d'alerte et de mobilisation	3-18
Rôle des principaux partenaires	3-19
Rôle des principaux intervenants	3-19
Risques	
1. Accident aérien	3-21
2. Accident ferroviaire	3-23
3. Accident routier	3-28
4. Blocus d'une route	3-36
5. Conditions climatiques difficiles	3-40
6. Déversement de matières dangereuses	3-45
7. Éboulement	3-50
8. Effondrement	3-54
9. Embâcle ou débâcle	3-58
10. Érosion	3-62
11. Feu ou explosion	3-66
12. Glissement de terrain	3-69
13. Incendie de forêt	3-74
14. Incendie majeur	3-78
15. Inondation	3-82
16. Pont	3-86

Mise à jour numéro			
Date	2001-11-02	Page	viii

Table des matières

17.	Rupture de barrage.....	3-90
18.	Tremblement de terre	3-94
19.	Urgence dans les bâtiments.....	3-98
20.	Chute de lignes à haute tension.....	3-100
21.	Gaz naturel.....	3-104
22.	Interruption de la circulation maritime entre les deux rives	
23.	Avalanche.....	
24.	Nucléaire	
4.	Programmes de formation	4-1
5.	Les ententes.....	5-1
6.	Vérification et mise à jour des plans	6-1
7.	Activités réalisées	7-1
8.	Stratégie de communication en situation d'urgence.....	8-1
8.1	La communication en situation d'urgence.....	8-1
8.2	Le choix du porte-parole ou des porte-parole	8-2
8.3	Les notions de base	8-3
8.3.1	Les publics visés	8-3
8.3.2	Le plan d'intervention	8-3
8.3.3	L'équipe d'information au public	8-4
8.4	Les stratégies d'intervention	8-4
8.4.1	La communication avec les sinistrés et les usagers.....	8-5
8.4.2	La communication avec les médias	8-5
8.5	Les moyens de télécommunication	8-8
8.6	La communication interne.....	8-9
8.6.1	Avec les autorités	8-9
8.6.2	Avec le personnel.....	8-9
9.	Les autres intervenants.....	9-1
9.1	L'Organisation de la sécurité civile du Québec.....	9-1
9.2	Ministères du gouvernement du Québec.....	9-6
9.3	Organismes du gouvernement du Québec.....	9-17
9.3.1	Centre de toxicologie du Québec.....	9-17
9.3.2	Commission de la santé et de la sécurité du travail	9-17
9.3.3	Société de l'assurance automobile du Québec	9-18
9.3.4	Société des traversiers du Québec	9-19
9.3.5	Société de protection des forêts contre le feu.....	9-20
9.4	Ministères et organismes du gouvernement fédéral.....	9-20
9.4.1	Santé Canada.....	9-20
9.4.2	Pêches et Océans Canada — Garde côtière canadienne	9-21
9.4.3	Transports Canada — CANUTEC	9-21
9.4.4	Transports Canada — Direction générale du transport des marchandises dangereuses	9-26
9.4.5	Défense nationale — Protection civile Canada	9-26
9.5	Ministères des Transports d'autres provinces	9-26
9.6	Organismes privés	9-27
9.6.1	Association canadienne des fabricants de produits chimiques.....	9-27
9.6.2	Association des distributeurs de gaz propane de la province de Québec inc.....	9-27
9.6.3	Association pétrolière du Québec.....	9-28
9.6.4	CHLOREP	9-28

Mise à jour numéro			
Date	2001-11-02	Page	ix

Table des matières

ANNEXES

- A** Répertoire téléphonique de la direction territoriale (plan régional d'alerte et de mobilisation et répertoire téléphonique)
- B** Répertoire d'urgence des intervenants régionaux (CRSC, ORSC, corps policiers, OTA, médias, municipalités, utilités publiques, ressources externes, systèmes de transport)
- C** Liste des plans d'urgence locaux et régionaux
- D** Principales lois sous l'autorité du ministre des Transports
- E** Position ministérielle, procédure et plan d'intervention — Fermeture de routes à l'entretien du ministère des Transports lors de tempêtes de neige ou de situations d'urgence pouvant affecter la sécurité des usagers
- F** Plaques et étiquettes des matières dangereuses
- G** Description et détermination de l'intensité des tremblements de terre
- H** Journal des opérations
- I** Liste des équipements disponibles
- J** Liste des équipements requis — Intervenants DTLL
- K** Liste du personnel en fonction
- L** Cartographie
- M** Calendrier des activités à réaliser

